

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 61-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE):
Un an : 40 fr. ; 6 mois : 25 fr.
Changement d'adresse : 1 fr.
Chèque Postal : A. GEFLEOT, 25-26 Rennes.

Les producteurs bretons ne sont pas responsables des fautes de l'administration.

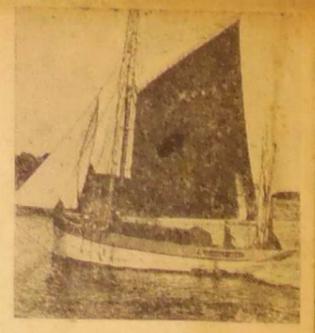
LETRE DE MON VILLAGE

Mes chers Amis du Parti National Breton,
Je vous avais promis de vous faire connaître le climat de mon village on dit le bourg chez nous) en ce printemps 1942.
Vous savez que j'y retourne de temps en temps. Dans les grandes circonstances, Or Pâques est une de ces circonstances où l'on aime à reprendre un bain de famille.
Je n'avais pas revu mon bourg morbihannais depuis l'été dernier. A chacun de mes passages j'ai tenu à faire le point. Histoire de comparer.
Et je compare ce 5 avril 1942 avec août 1941, avec janvier 1941, août 1940, puis mai 1940.
Ce sont mes « étapes » en cette bourgade ni meilleure ni pire que les autres. Jugez du point de vue « national breton ».
Elle est une de ces communes de moins en moins nombreuses, heureusement, qui font tâche blanche sur les cartes pointées de vos divers services.
C'est-à-dire qu'il n'y a pas ici UN SEUL adhérent du Parti National Breton. Il y aurait, me dit-on, un abonné ou deux de l'« Heure Bretonne », mais pas un dépôt de notre journal, si extraordinaire que cela paraisse.

En mai 1940, le lundi de la Pentecôte 13 mai, très exactement, je m'y trouvais à un pardon célèbre en l'une des trèves de la paroisse.
La grande offensive allemande sur l'Ouest avait démarré depuis trois jours. Trois jours seulement ! Donc peu de nouvelles. La radio officielle multipliait les redondances et la Meuse n'était pas encore franchie.
Mais des paysans bretons venaient loin « clair. Ils savent aller au fond des choses.
Ils me dirent : « Cette fois, ça y est. La France est fin... Il ne peut pas en être autrement. »
Puis, comme ils connaissaient mes idées :
« Tu avais raison ! Cette guerre n'était pas la nôtre. Les Bretons n'avaient rien à faire en cette aventure. Après cette guerre, ils auront compris. C'est « ton parti » qui avait raison. C'est lui que nous soutiendrons. »

En août, autre pardon...
J'ai revu les mêmes paysans. Ils m'ont accueilli avec gentillesse et offert le cidre de l'amitié. Mais j'ai senti un peu de froideur. Aux plus intimes, je parlai de la situation et rappelai leurs propos du mois de mai.
Ils me répondirent avec un embarras certain :
« Oui, nous nous sommes attendus à voir la « chose » se réaliser. Le bruit a même couru pendant huit jours que c'était fait. Il fallait voir la tête des fonctionnaires et des politiciens ! Puis, ne voyant rien venir, ces derniers ont respiré discrètement, puis bruyamment. Ils ont déjà repris le dessus. L'opinion sans directives se laisse aller et accepte tous les bobards.
— Mais vous ? Vous qui pourriez être les guides de cette opinion ?
— Nous n'avons jamais fait de politique. Et ce n'est pas dans les circonstances actuelles que nous en ferons.
— Mais il y a la Bretagne ?
— Déjà, c'était une gênante question. On insista pour me faire accepter un autre verre de cidre et l'on dut parler d'autre chose.

En janvier 1941, c'était encore pire.
Les hommes de l'Administration et les politiciens avaient carrément pris la direction de l'opinion. Ils propageaient les mots d'ordre de la radio de Londres et montraient du doigt les suspects.
Les suspects ?
C'étaient nous...
Tous ceux que l'on jugeait plus ou moins touchés par la propagande nationaliste bretonne.
Et ces braves gens qui, naguère, étaient fort sympathiques à une population qu'ils avaient toujours servie s'entendaient traiter des noms les moins honorables.
J'ai le regret de dire que mon vieux bourg ne comptait pas une seule âme de chef. Un à un les premiers abonnés de l'« Heure Bretonne » renoncèrent à renouveler leurs abonnements. Tout simplement pour ne plus être des « suspects ».
(Suite en 2^e page) Job PALARIC.



La nouvelle génération bretonne a fait sienne la devise de ce voilier : « Breudeur Atao » (Toujours frères)

VICHY AU CARREFOUR

Est-ce cette fois la vraie crise ?

Notre article de la semaine dernière sur la situation à Vichy était écrit trois jours avant la publication du sensationnel communiqué de M. Laval signalant que l'ancien président du Conseil venait d'avoir avec le Maréchal Pétain « un dernier entretien ».
Ce communiqué justifiait et nos informations et notre scepticisme. Que M. Pierre Laval ait cru devoir dégager sa responsabilité étant donné le cas très grave où le gouvernement de Vichy avait mis la France ! Rien que de naturel.
« Que la situation de la France s'aggrave de jour en jour » comme le souligne le communiqué Laval ! Rien qui surprenne les gens véritablement informés.
Que Vichy se rende un compte exact de la situation !
Hum ! C'est très peu probable

LE DRAME DU BLÉ

UN PAYSAN BRETON s'adresse aux Bretons des villes

Depuis quelque temps une manœuvre se dessine, plus nette tous les jours, pour mettre sur le compte des paysans, l'incurie ou la mauvaise volonté des responsables du ravitaillement. Sur-tout dans la question du blé. Tous les jours dans la presse paraissent de soi-disants appels à la charité, à la solidarité, dans lesquels on vous dit d'une façon détournée, à vous, Bretons des villes : « C'est le paysan qui refuse de livrer son blé, qui en fait du marché noir : haro sur lui ». Ce ne sont malheureusement pas seulement les fonctionnaires qui alimentent cette campagne ; nous avons vu ces appels, mettons maladroits, accompagnés de menaces de représailles des villes, dans un journal qui devrait nous défendre et établir la vérité, dans Ar Vro Goz. Espérons qu'il n'a agi que par légèreté.



Ce joli moulin ne tourne plus. Il est une victime des « trusts » et de la politique qui favorise les industries concentrées au détriment de nos industries moyennes et de nos artisans.

tant à une saison désastreuse ont fait qu'il y a eu une très mauvaise moisson. Les services agricoles, l'Office du Blé ont été prévenus. Ils ont continué à se baser sur des chiffres faux et manifestement exagérés, pour pouvoir, comme on vous l'a dit dans ce journal, extorquer à la Bretagne des centaines de milliers de quintaux. Ces centaines de milliers de quintaux nous étaient d'autant plus nécessaires, que l'année dernière on nous avait pris tous nos excédents, de sorte qu'au 1^{er} août nous n'avions plus de blé. Les fonctionnaires de Vichy ne savent pas évidemment que la moisson se termine rarement en Bretagne avant le 15 ou le 20 août.
Oui, le paysan breton a fait tout son devoir et pour un qui a pu se laisser tenter par les hauts prix, mille ont livré tous leurs excédents. Mais, croyez-vous qu'il soit juste qu'eux qui vont bientôt devoir travailler 14 ou 15 heures par jour, pour nourrir les villes, ne soient même pas traités comme travailleurs de force ? et que malgré les promesses les plus formelles on leur rogne sur leur ration, déjà de famine ? Oublie-t-on que ce qui a le plus fait pour la désertion des campagnes, c'est la dureté du métier ? Est-ce de sa faute à lui, si la plupart des autres régions de France ont préféré le doux far niente à son dur labeur ? N'oubliez pas, Bretons des villes, qu'en mai 1940, grâce au travail des paysannes bretonnes 102 % des surfaces habituelles étaient emblavées en blé. Quelle était la proportion dans le reste de la France ? Je ne crois pas que dans l'Alsine la proportion ait dépassé 40 % !
(Suite à la 2^e page.)

Non, camarades bretons des villes, ne vous laissez pas influencer. Le paysan breton, malgré toutes les difficultés, malgré ses centaines de mille de prisonniers, malgré le manque d'engrais, malgré toutes les tracasseries papiersières, a fait et fait dans la

POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE BRETONS

Une grande fête artistique organisée à Paris par le Parti National Breton

Le 19 avril 1942 restera sans doute dans les annales parisiennes du mouvement breton. On sait l'importance considérable qu'il a pris ces derniers mois dans la capitale française : les Bretons émigrés ne pouvaient être en reste sur leur compatriotes. C'est pourquoi ils assisteront nombreux à la GRANDE MATINEE ARTISTIQUE EN FAVEUR DES PRISONNIERS DE GUERRE BRETONS organisée par le PARTI NATIONAL BRETON, le 19 avril 1942, à 16 h. 30, au Palais de la Mutualité, 27, rue St-Victor, Paris-5^e (métro Maubert Mutualité).
On n'a rien fait, jusqu'ici, pour les Bretons prisonniers. Le Parti National Breton se devait donc de montrer, une fois de plus, l'exemple de la solidarité nationale et nous ne doutons pas qu'il rallie également l'humanité bretonne pour la cause sacrée de nos compatriotes. Nous ne voulons que montrer l'exemple, et nous espérons que nous serons suivis, ici encore, dans la défense des intérêts bretons.
Nous nous sommes assurés le concours des meilleurs artistes bretons de Paris et notamment :
M. Jean SUSCINIO et ses Matelots,
René DESHAYES, de l'Opéra ;
M. MICHEL DU ROY, soliste des Concerts Lamoureux,
Suzy SOLIDOR,
Marcelle LE BERRE, de l'Odéon ;
des joueurs de binious de la K. A. V. et NEVEZADUR, des lutteurs, chanteurs et danseurs de NEVEZADUR.
Déjà nos amis viennent nombreux retirer leurs cartes d'entrée aux bureaux de « L'Heure Bretonne », 63, rue de Valenciennes (Litré 76-56).
Nous donnons rendez-vous à tous les Bretons de cœur, de race et de volonté pour le 19 avril.

GUERRE ET DIPLOMATIE

“ Les cloches de Pâques ont annoncé la tempête ”

Ce titre n'est pas de nous. Nous l'empruntons à la Berliner Boersen Zeitung qui écrivait ces jours derniers :
« Les cloches de Pâques n'annoncent pas seulement la fête de printemps, mais aussi la tempête qui va se déchaîner bientôt. Cette tempête, les uns l'espèrent, les autres la redoutent. Depuis que les cloches de Pâques de 1941 ont accompagné de leur sonnerie la rapide campagne victorieuse du Reich en Yougoslavie et en Grèce, l'image de la guerre s'est modifiée d'une façon décisive. »
Ceci nous ramène à la prochaine offensive du front de l'Est. Les derniers communiqués signalent les premiers effets du dégel dans le sud de la Russie. Dans les autres secteurs, le froid diminue progressivement mais reste néanmoins assez vif (-10° et -15° selon la latitude). Il faut savoir que le printemps est tardif de ce côté et ne s'installera solidement que dans le courant du mois de mai.
En attendant, les Russes continuent leurs attaques sur divers points du front, mais sans grande conviction, semble-t-il. On s'attend aujourd'hui à Moscou, à Londres et à Washington la défaite du général Hiver sur lequel on comptait tant.
On essaie bien d'atténuer l'effet produit par cet échec en affirmant que les armées du Reich « se sont épuisées dans la défensive ». C'est en effet le nouveau thème de propagande de Londres. Or, de l'autre côté l'on déclare que toutes les réserves allemandes sont intactes pour l'offensive et qu'elles disposent des positions de départ qui avaient été fixées avant l'hiver par le Haut-Commandement. Les mêmes milieux dont émanent ces informations constatent que le premier trimestre 1942 se termine par un liasco complet de la stratégie soviétique.
A ce liasco succédera la déroute totale, définitive.
Et l'Europe entière respirera après cette nouvelle tempête.
Les Japonais continuent
Les Japonais continuent en Nouvelle-Guinée, aux Philippines où ils sont en train de réduire les derniers retranchements américains et surtout en Birmanie où ils ont remporté ces jours-ci de très importants succès. Leurs avions sont maintenant à une heure de vol de Calcutta tandis que les bases de Ceylan sont déjà bombardées.
La menace sur les Indes se précise et avec elle cette autre menace qui va compliquer désormais les relations britanniques avec l'Egypte et le Proche-Orient par l'Océan Indien. Si les Japonais étendent leur action de

IL Y A DIX ANS

La victoire électorale du “Fianna Fail” portait M. de Valera au pouvoir



Cette victoire, sur le plan électoral, était la consécration de l'action révolutionnaire menée au début par une poignée d'irréductibles patriotes irlandais. L'héroïsme de ces patriotes a eu raison du « lion britannique ».

Iwerzon hag he skrivagnerien

Da geñver gouelioù Pask, en bez dalc'hat eur soñj evit Enez C'hlas hor c'hendivri tremor, Iwerzon.
Rak, da geñver gouelioù Pask ar bloavez 1916, e kroge, en eur stultennad diskiant, hervez kement den a zo poell en e benn, da Lun Fask 1916, e kroge eun dornad Iwerzoniz gant an emgann, gant ar brezel a c'houezed d'ezo o frankiz, eun nebeut bloavezioù da c'houde.
Ar brezel-se, koulz ha kement hag evit ar frankiz, a oa tarzet ha kaset en-dro evit ar ouenn hag evit ar yez. Kenta tra a reas renerien nevez Iwerzon e voe lakaat an iwerzoneg da yez ar Stad.
N'eo ket ret displega amañ petra eo an Iwerzoneg, anvet ivez gouezleg ar yez keltiek-se, kar-tost d'hor brezoneg-m. Eun dra all anavezet eo e oa an Iwerzoneg war goll spontus en Enez ar Sent ; daou-c'hannt mil a dud a-boan, strewet du-mañ du-hont, paour ha dizek, a zeus ar yez-se ganto. N'eo doa nemet eur soñj : he ankounac'haat ha deskal saozneg, da voza tud barrek, war o meno.
Poent bras e oa herzel, hag e gwirionez, mistri Stad Dieub Eire n'int ket bet seizdaleoc'h o chench penn d'ar yez. Miviziken ez eus enor ha gounid o pleustri war ar yez ker dismeganset eun amzer a voe. Kenteliet e vez en holl skolioù, bras ha bihan ; daou-mat eo d'an dud-e-karg he anaout. En eur ger berr, an Iwerzoneg a zo anezañ bremañ benveg an darompredou en Iwerzon, keñver ha keñver gant ar saozneg.
Ar brezoneger hag ar rimadeller a zo ac'hanouan a zo bet douget evit ar wech da c'houzout penaos e vez kont du-se gant kenderv ar brezoneg. Keleier a zoare a zeus d'in a-raok ar brezel, — brezel an douar bras, an taol-mañ ; — hag, anat d'an holl, n'eo ket dindan renerz an AoAo. Douglas Hyde ha de Valera, e yafe al lusk war semplait. Gortoz a ran gant hiraec ma ray brud ha luf d'eo yez gant o levrioù hor c'honoiled, ar skrivagnerien a-zuhont. Skouerioù burzudus o deus en Iwerzoneg koz, met aet e oa ar benveg da fall, — peurfalloc'h a-dra-sur eget ar brezoneg ! — diammeret e oa ar yez war vuzelloù ar gouerien hag ar voridi amzek, ha ret eo d'ar skrivagnerien nevez en em zibab gant ar pezh a zo. Ha da voug e meiz o c'henvroiz sked trolus Iwerzoniz a reas pe a ra gant ar saozneg : George Moore, Yeats, Synge, Stephens, Joyce, Russell, O'Flaherty, h. a. h. a. skrivagnerien anavezet dre ar bed-holl, evel m'eo amañ, da skouer, ar Vrezoned gallegerien Renan, Lamennais, Chateaubriand...
Hogen, bet o deus o Hersart Kermarker en D' Douglas Hyde, dastumer soniou ha danevelloù gouezelek, ha krouer ar « Stroll-emzaou Gouezelek », hag anezañ hiviziken Prezidiat Stad Dieub Eire. Bet o deus skrivagnerien, o skriva pop hini en e rannyez. Uister, Kona'ht, Munster, eun dra bennak evel hol Leon, Kerne, Treger, ha pop hini o pinvidkaat ar yez lennegel gant danvez e gornad-bro. Menegomp evel-se an AoAo. O'Leary, P. O'Conaire, Mac Grianna, h. a. Ma ranker kredi tud gouest a zo, n'eo ket barrek o'hoaz an Iwerzoger da sevel oberour meur, evel ma lavarfen somantou pe levrioù skiantek. Heñvel e lavar darn eus ar brezoneg...

Un baptême breton à Montparnasse



RONAN KERNEVAL a été baptisé dimanche en l'église St-Jean-Baptiste de la Salle. « Nevezadur » avait tenu à l'accueillir en costumes nationaux et ce fut une délicieuse marraine qui le tint sur « les marches du Temple ».
Les joyeux binious étaient de la partie et l'on dansa, afin de prouver que la galéité bretonne résiste à l'exil, aux privations et qu'on sait toujours accueillir les « Mabig Jeruz » nés sous le ciel parisien, selon nos vieilles coutumes.

VOIR PAGE 3 :
Le Pape et les minorités nationales

VICHY AU CARREFOUR

(Suite de la page 1)

Les articles de presse que nous reproduisons plus loin méritent d'être lus avec beaucoup d'attention...

Le gouvernement de Vichy se présente au carrefour boursier encore de toutes sortes d'illusions.

L. QUERE.

La Presse et le cas de Vichy

Le cas de Vichy, ou plutôt le cas de la France en ce printemps où se jouent les destinées du monde...

Dans les Nouveaux Temps du 5 avril, Jean Luchaire, dont nous avons signalé les récents et graves avertissements...

La situation extérieure de la France s'aggrave de jour en jour. Elle est l'affirmation brutale, mais nécessaire, qui a été, dès hier matin, portée à la connaissance de chaque Français...

constituer, durant quelques semaines encore, un sujet de préoccupation secondaire pour l'inévitable vainqueur de demain!

Or, il s'agit, en effet, maintenant, bien de ceci: QUE LA FRANCE VIVE OU QUE LA FRANCE PERISSE.

La crise véritablement ouverte?

Tandis que la presse française continuait à ne pas avoir d'opinion personnelle sur la question, Jean Luchaire revenait à la charge le mardi 7 avril dans un article intitulé Changement américain.

Nous en publions le début: Vendredi dernier, les Français des deux zones ont appris — ce dont certains d'entre eux se doutaient fortement — que la situation extérieure de la France s'aggrave de jour en jour.

L'opinion publique aurait cependant tort de se fier à d'aussi possibles apparences. En fait, la situation n'est pas si favorable qu'il paraît.

Le drame du blé

(Suite de la 1^{re} page)

Voilà, Bretons des villes, ce qu'il faut savoir... et je suis sûr qu'au jour du règlement ce n'est pas contre vos frères paysans que vous vous retourneriez...

LE CAS DU MORBIHAN

Surface emblavée, hiver 1940 (soit récolte 1941), d'après les déclarations souscrites par les producteurs: 45.000 hectares.

Reste disponible: 220.000 qx. Besoin de la consommation locale: 100.000 qx.

Or, pour calculer les disponibilités de ce département on s'est basé non pas sur les surfaces déclarées par les producteurs mais sur les surfaces emblavées avant guerre.

Mais à Vichy le "Morbihan" passe pour un département excédentaire

Or, ces chiffres qui étaient pourtant, précisés, une fois de plus, de l'organisme qui les a publiés, et dont nous venons de montrer qu'ils sont déjà faux, sont contestés par le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement pour lequel le Morbihan est un département excédentaire!

LES SINISTRÉS DE PARIS ONT REÇU DU BEURRE DE BRETAGNE

En échange, M. Dupard, préfet de la Loire-Inférieure, a rapporté aux SINISTRÉS NAZAIENS: « LE TEMOIGNAGE DE LA PENSÉE AFFECTUEUSE DU GOUVERNEMENT DE VICHY ».

COTES-DU-NORD

Services départementaux du Parti: 29, rue Bacon, à Saint-Brieuc. Téléphone: 13-35. C. C. P. 20-22 Rennes.

SAINT-BRIEUC. — Permanence de la Section: 29, rue Renaud, Téléphone 13-35.

DINAN. — Permanence: 9, rue Haute-Voie, ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18 h. 30 à 19 heures.

ETABLES. — Nos amis continuent leur prospection méthodique et privent d'un des distributeurs de produits de propagande.

LANNION. — La permanence du P.N.B. a été supprimée suite de la suppression de l'arrondissement de Lannion au profit de Kerampont et de l'avenue de la Gare.

LOUDEAC. — Permanence du P.N.B. 13, rue Notre-Dame. Le Secrétaire est le Service des Prisonniers sous le nom de la section.

PLOUQUENAST. — Permanence: Paul Galié, à Plouquénast, rue de la Poste, adjoint, renseignements sur le P.N.B. et dépôt de L'Heure Bretonne.

FINISTÈRE. Direction départementale: 47, Fontenillon, à Châteauneuf-du-Faou. C. C. P. 429-44 Brest, rue Yves, Rennes.

BREST. — Permanence du Parti: 73, boulevard de la République, 1^{er} étage (partie du tramway, rue Navarin), ainsi que les services s'y rattachant.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

d'ores et déjà virtuellement remis à la disposition du chef de l'Etat. La France aura un nouveau gouvernement à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Les indiscretions du "Pays Réel". De son côté, le Pays Réel écrit: « Devant la tournure prise par les événements — nous n'avons pas dit il y a trois semaines que les choses allaient se gâter? — M. de Brinon est allé faire rapport au Maréchal sur la situation assez critique en vertu, l'avis, on a pu réapparaître Pierre Laval qui s'est longtemps entretenu avec le Chef de l'Etat. On dit — mais que ne dit-on pas? — que leur entretien a porté sur un projet de démission de Paris certains départements ministériels. Il aurait été question aussi de la rentrée de l'ancien duc-pain et du renvoi aux colonies grecques du malencontreux progrès de Riom.

Ce sont là des rumeurs qui circulent et que nous vous communiquons sous toutes réserves. Vraies ou fausses, elles indiquent cependant une suite de température, un nouvel état fébrile tel que Vichy nous en donne de temps à autre le spectacle. Et, à cet égard, il y a lieu de noter avec satisfaction l'attention plus qu'étrange du chef des enquêteurs en zone « nano », le distingué docteur Martin. Ce personnage énergique, patriote sincère, avait réorganisé son groupement secret peu après l'armistice. Ce sont ses hommes qui opérèrent l'arrestation de Laval, le vendredi 13 décembre 1940, à la suite de quoi la Capoule, qui portait d'ailleurs un autre nom, fut dissoute. L'organisation n'en continua pas moins d'exister, soit en accord tacite, soit à l'insu de son autorité.

Or, voici que le chef de cette association secrète est arrêté dans le même moment où le Maréchal confère avec l'ancienne victime des cogoulards. Qu'est-ce à dire? Nous n'en savons rien, mais la coïncidence est certainement curieuse à plus d'un titre, car elle tendrait à prouver qu'un certain courant de la nuance « la France seule », aussi adhésaire de l'Allemagne que de l'Angleterre, un courant dont on n'a aucune idée en Belgique, est en train de passer un certain quart d'heure à Vichy.

Ne nous hâtons pas d'en déduire que Vichy soit décidé à mettre fin à ses atrocités. Nous est avis même qu'on continuera à y poursuivre la politique de l'escarpolette et du tour de valse sans compromission. Ce qui paraît plus juste, c'est que sur les bords de l'Atlantique se soit aperçu qu'il est temps de donner un coup de pouce à la barre du gouvernail. Un réel danger est en train de se profiler, et un conseil de prudence nous paraît s'imposer.

Oh! il ne s'agit pas de mettre le cap sur la collaboration, car l'oncle Sam ferait les gros yeux et il ne louche déjà que trop sur les Antilles. Il s'agit plus simplement d'effacer l'impression fâcheuse produite par les représentations du régime de Vichy. Il est donc vraisemblable qu'on assistera d'ici peu à ce qu'on est convenu d'appeler une réaffirmation de la politique de Montoire. Mais au point où en sont les choses, il faudra beaucoup pour effacer les erreurs et les pas de clerc de ces dernières semaines.

Serge DOBINSKI.

LES SINISTRÉS DE PARIS ONT REÇU DU BEURRE DE BRETAGNE. En échange, M. Dupard, préfet de la Loire-Inférieure, a rapporté aux SINISTRÉS NAZAIENS: « LE TEMOIGNAGE DE LA PENSÉE AFFECTUEUSE DU GOUVERNEMENT DE VICHY ».

AU TRAVAIL POUR LA BRETAGNE

COTES-DU-NORD

Services départementaux du Parti: 29, rue Bacon, à Saint-Brieuc. Téléphone: 13-35. C. C. P. 20-22 Rennes.

SAINT-BRIEUC. — Permanence de la Section: 29, rue Renaud, Téléphone 13-35.

DINAN. — Permanence: 9, rue Haute-Voie, ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18 h. 30 à 19 heures.

ETABLES. — Nos amis continuent leur prospection méthodique et privent d'un des distributeurs de produits de propagande.

LANNION. — La permanence du P.N.B. a été supprimée suite de la suppression de l'arrondissement de Lannion au profit de Kerampont et de l'avenue de la Gare.

LOUDEAC. — Permanence du P.N.B. 13, rue Notre-Dame. Le Secrétaire est le Service des Prisonniers sous le nom de la section.

PLOUQUENAST. — Permanence: Paul Galié, à Plouquénast, rue de la Poste, adjoint, renseignements sur le P.N.B. et dépôt de L'Heure Bretonne.

FINISTÈRE. Direction départementale: 47, Fontenillon, à Châteauneuf-du-Faou. C. C. P. 429-44 Brest, rue Yves, Rennes.

BREST. — Permanence du Parti: 73, boulevard de la République, 1^{er} étage (partie du tramway, rue Navarin), ainsi que les services s'y rattachant.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

MORLAIX. — Permanence: 27, rue des Bénédictins, chaque jour de 15 h. à 17 h. Seul dimanche et fêtes.

Son ha dasson Breiz

Le Premier Avril des consommateurs bretons

M. François (deu Toulouzeu) a passé aux Bretons à l'occasion du 1^{er} avril. Si nous sommes bien informés, il a doté, à leur intention, les diverses Intendances départementales des articles suivants: Un lot de loupes très puissantes, indispensables pour retrouver la viande dans le ragout; Quelques douzaines de pinces pour casser les morceaux de sucre en deux; Un lot de lunettes à verres rouges, donnant l'apparence du vin à l'eau pure et de lunettes à verres jaunes pour les amateurs de vin blanc et de cidre; Un lot de partitions du célèbre ballet à la mode, La danse devant le buffet (pour les amateurs pour orchestre et solistes musicaux); Articles pour collectionneurs: Tickets de pommes de terre avril 1942, Neufs, 0 fr. 50; ayant déjà été utilisés (très rare), 5.000 francs; Un lot de bonbonnières en porcelaine de Saxe pour le charbon.

Un sujet d'enquête

Nous allons certainement faire tirer les sympathiques militants de la Ligue Antifasciste. Tant pis! Voici ce dont il s'agit: Un récent décret a conféré le droit à l'appellation d'origine aux eaux-de-vie de Bretagne. Gros événement du point de vue commercial. Or, il est de nos amis qui s'intéressent à ces appellations, particulièrement celles qui concernent l'eau-de-vie de cidre.

Controverse historique

Les journaux de Paris célèbrent, en ce moment, la mémoire de Charlemagne, empereur d'Occident, et roi des Français, ce qui illustre beaucoup de nos amis qui se demandent pourquoi son nom au pays qu'elle avait conquis. Il y aurait sans doute des réserves à formuler sur cette prétention à faire de Charlemagne, un « Français » dans le sens où on l'entend aujourd'hui. Passons.

En toutes circonstances, on protège les intérêts des marchands de vin du Midi.

M. Barthe est en prison, mais ses méthodes demeurent! Il est vrai que les patates, contrairement au Saint-Emilion, ne se vendent pas cent vingt francs le litre.

Avril 1941...

Des combattants réfugiés dans le Midi et libérés depuis lors nous étaient rentrés pleins de flamme bretonne. Ils avaient entendu parler de « Révolution bretonne », ils ne s'étaient pas privés de faire « suer les mocqs avec cette histoire ».

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Son ha dasson Breiz

Le Premier Avril des consommateurs bretons

M. François (deu Toulouzeu) a passé aux Bretons à l'occasion du 1^{er} avril. Si nous sommes bien informés, il a doté, à leur intention, les diverses Intendances départementales des articles suivants: Un lot de loupes très puissantes, indispensables pour retrouver la viande dans le ragout; Quelques douzaines de pinces pour casser les morceaux de sucre en deux; Un lot de lunettes à verres rouges, donnant l'apparence du vin à l'eau pure et de lunettes à verres jaunes pour les amateurs de vin blanc et de cidre; Un lot de partitions du célèbre ballet à la mode, La danse devant le buffet (pour les amateurs pour orchestre et solistes musicaux); Articles pour collectionneurs: Tickets de pommes de terre avril 1942, Neufs, 0 fr. 50; ayant déjà été utilisés (très rare), 5.000 francs; Un lot de bonbonnières en porcelaine de Saxe pour le charbon.

Un sujet d'enquête

Nous allons certainement faire tirer les sympathiques militants de la Ligue Antifasciste. Tant pis! Voici ce dont il s'agit: Un récent décret a conféré le droit à l'appellation d'origine aux eaux-de-vie de Bretagne. Gros événement du point de vue commercial. Or, il est de nos amis qui s'intéressent à ces appellations, particulièrement celles qui concernent l'eau-de-vie de cidre.

Controverse historique

Les journaux de Paris célèbrent, en ce moment, la mémoire de Charlemagne, empereur d'Occident, et roi des Français, ce qui illustre beaucoup de nos amis qui se demandent pourquoi son nom au pays qu'elle avait conquis. Il y aurait sans doute des réserves à formuler sur cette prétention à faire de Charlemagne, un « Français » dans le sens où on l'entend aujourd'hui. Passons.

En toutes circonstances, on protège les intérêts des marchands de vin du Midi.

M. Barthe est en prison, mais ses méthodes demeurent! Il est vrai que les patates, contrairement au Saint-Emilion, ne se vendent pas cent vingt francs le litre.

Avril 1941...

Des combattants réfugiés dans le Midi et libérés depuis lors nous étaient rentrés pleins de flamme bretonne. Ils avaient entendu parler de « Révolution bretonne », ils ne s'étaient pas privés de faire « suer les mocqs avec cette histoire ».

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Son ha dasson Breiz

Le Premier Avril des consommateurs bretons

M. François (deu Toulouzeu) a passé aux Bretons à l'occasion du 1^{er} avril. Si nous sommes bien informés, il a doté, à leur intention, les diverses Intendances départementales des articles suivants: Un lot de loupes très puissantes, indispensables pour retrouver la viande dans le ragout; Quelques douzaines de pinces pour casser les morceaux de sucre en deux; Un lot de lunettes à verres rouges, donnant l'apparence du vin à l'eau pure et de lunettes à verres jaunes pour les amateurs de vin blanc et de cidre; Un lot de partitions du célèbre ballet à la mode, La danse devant le buffet (pour les amateurs pour orchestre et solistes musicaux); Articles pour collectionneurs: Tickets de pommes de terre avril 1942, Neufs, 0 fr. 50; ayant déjà été utilisés (très rare), 5.000 francs; Un lot de bonbonnières en porcelaine de Saxe pour le charbon.

Un sujet d'enquête

Nous allons certainement faire tirer les sympathiques militants de la Ligue Antifasciste. Tant pis! Voici ce dont il s'agit: Un récent décret a conféré le droit à l'appellation d'origine aux eaux-de-vie de Bretagne. Gros événement du point de vue commercial. Or, il est de nos amis qui s'intéressent à ces appellations, particulièrement celles qui concernent l'eau-de-vie de cidre.

Controverse historique

Les journaux de Paris célèbrent, en ce moment, la mémoire de Charlemagne, empereur d'Occident, et roi des Français, ce qui illustre beaucoup de nos amis qui se demandent pourquoi son nom au pays qu'elle avait conquis. Il y aurait sans doute des réserves à formuler sur cette prétention à faire de Charlemagne, un « Français » dans le sens où on l'entend aujourd'hui. Passons.

En toutes circonstances, on protège les intérêts des marchands de vin du Midi.

M. Barthe est en prison, mais ses méthodes demeurent! Il est vrai que les patates, contrairement au Saint-Emilion, ne se vendent pas cent vingt francs le litre.

Avril 1941...

Des combattants réfugiés dans le Midi et libérés depuis lors nous étaient rentrés pleins de flamme bretonne. Ils avaient entendu parler de « Révolution bretonne », ils ne s'étaient pas privés de faire « suer les mocqs avec cette histoire ».

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1942...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

Avril 1941...

Un jour, j'ai eu l'impression que le climat est légèrement adouci. Mais j'ai l'impression que le climat est légèrement adouci.

AN DONAR

PITROYABLE BILAN

Une loi de « restauration paysanne » au service des Trusts

Le 27 août 1940, le ministère de l'Agriculture française établissait un programme anti-agricole, en vue de ce qu'il appelait péroratoire la « restauration paysanne ».

Nous avions eu soin de signaler, en son temps, que cette loi ne pouvait que mettre le désordre en tout, et que la Bretagne serait particulièrement frappée.

D'après cette loi cependant, toutes les questions agricoles auraient été résolues après six mois.

On avait vu la nomination de quantités de fonctionnaires inutiles, par ceux-là même, qui précédemment obtiquaient le plus, l'existence de fonctionnaires utiles.

On avait vu fixer des taxes de toutes sortes sur tous les produits agricoles, avec la plus grande incohérence.

On avait vu se développer une invraisemblable paperasse, produite par un bureau d'Etat en démoison.

On avait entendu le fameux slogan « Retour à la terre ».

POUR COURONNER LE TOUT, BEAUCOUP DE MINISTRES, LA PRÉMIÈRE INCOMPRÉHENSIBLES SANGTIENS.

aux animaux, les animaux, eux aussi furent rationnés.

Les quantités de semences attribuées, furent réduites, et les quantités d'engrais disponibles furent limitées. Mais il y eut un « bureau des engrais » qui prouva son dynamisme en ne travaillant pas même une seule minute.

Puis ce fut la réglementation de la main-d'œuvre, tandis que les cultivateurs furent obligés de perdre leur temps en démarches de tous genres.

Mais il n'est guère possible d'énoncer seulement toutes les mesures maladroites prises contre les populations et les producteurs par un ministère désormais condamné.

LES DEUX CLANS SOCIAUX ACTUELS

Il ressort clairement de tout ceci, que la société est désormais divisée en deux clans.

D'un côté, une minorité malheureuse, foncièrement malhonnête, instrument des grands trusts, qui s'est attribuée le pouvoir de donner des ordres, et de distribuer des sanctions, comme il lui plaît.

De l'autre, les populations honnêtes et saines, systématiquement sous-alimentées et les producteurs, inutiles, bafoués, menacés, sanctionnés, pénalisés, perquisitionnés, emprisonnés par les milieux officiels qui distribuent, sans compter, les peines de prison, les amendes, les interdictions de travailler dans sa profession.

TOUS LES DROITS D'UN CÔTÉ, TOUS LES DEVOIRS ET LES PEINES DE L'AUTRE.

UN BILAN DE CORRUPTION

Voilà le pitoyable bilan d'un régime corrompu auquel, nous, Bretons, nous nous sentons de moins en moins liés.

Les dirigeants de ce régime ont le cynisme de réclamer des cultivateurs de FAIRE DES EFFORTS et ils entraînent, par tous les moyens, la production.

Nul n'oubliera l'écoeurement qu'ils donnent.

Mais Breton n'oublie le souci qu'ils mettent à nous nuire.

Parce que notre pays est plus fortement frappé :

DEBOUT, pour nous libérer de cette odieuse tyrannie.

DEBOUT, pour que la Bretagne soit maîtresse de sa production et de ses destinées.

REJOIGNEZ LES SECTIONS DU P. N. B., C'EST LA SEULE VOIE PRÉPARÉE À LA LIBÉRATION DE LA BRETAGNE ET SA PROSPÉRIÉTÉ.

G. F.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE LAIT

Composition du lait

Tout le monde sait que le lait de vache se compose de matières grasses, de lactose, de caséine, de sels minéraux et d'eau.

Peu de personnes en connaissent les proportions.

Celles-ci varient d'ailleurs suivant les races, les époques de l'année, etc.

La race Bretonne donne un lait riche en matière grasses et en caséine, ce qui indique immédiatement que c'est un lait de première qualité.

Mais le lait contient presque 90 % d'eau !

Ignorance alimentaire et commerciale

La connaissance de cette composition indique, aussi extraordinaire que cela puisse paraître à une époque passant pour être une époque de progrès, qu'on ne sait ni consommer le lait, ni en faire le commerce, et cependant ces deux facteurs conditionnent l'élevage du bétail.

Nous pouvons dire, dès maintenant, que des perspectives immenses sont ouvertes pour la Bretagne, dans l'élevage des vaches laitières. Cette organisation est prête à fonctionner dès que la Bretagne apparaîtra aux Bretons.

Les microbes du lait

Dès que le lait a été traité, il entre en contact avec l'air qui contient de nombreux microbes. Le lait constitue un milieu merveilleux pour leur développement. Les uns jouent un rôle favorable, les autres un rôle défavorable.

Il y a des bactéries, des levures, des moisissures.

La chaleur, la lumière, l'air, la nature du lait influent sur la rapidité de développement des microbes.

Assez rapidement, ces microbes peuvent se compter par centaines de millions.

La température joue un grand rôle. Ainsi, pour une température de 12°, au bout d'une heure, on ne constate pas d'accroissement, mais pour une température de 35° il y en a huit fois plus.

Après six heures, près de quatre mille fois plus, tandis que pour 12°, moins de quatre cent cinquante fois plus.

C'est donc, à la fin, une véritable perée de microbes que le lait.

D'où viennent-ils ?

Provenance des microbes

À la sortie de la mamelle, le lait ne contient pas de microbes si elle est saine. La contamination commence dès qu'il tombe dans le récipient où on le recueille; elle est d'autant plus rapide, que la traite est effectuée dans des conditions de propreté plus déficientes.

Dans l'étable, des germes se trouvent dans l'air. Ils y sont d'autant plus nombreux que l'étable est plus mal tenue.

Il y en a sur le pis de l'animal, sur sa robe, sur les mains du vacher. Cela indique les précautions qui doivent être prises quand on effectue une traite.

C'est pourquoi, partout la traite mécanique devrait être pratiquée.

Certains ferments sont utiles, car il y en a qui transforment la caséine, et c'est ce qui permet d'obtenir la maturation des fromages.

Il y a des moisissures, qui se multiplient abondamment.

Mais on trouve aussi parfois des microbes pathogènes tels que le bacille du charbon, de la fièvre typhoïde, de la tuberculose.

Tout cela indique les précautions à prendre avec le lait.

Précautions à prendre

Il convient de toujours traire à fond, et avec les plus grands soins de propreté.

Les récipients qui recueillent le lait ne doivent servir qu'à cet usage. Les laver toujours à l'eau bouillante additionnée de cristaux de soude, les rincer à l'eau froide, puis les égoutter dans un endroit sec, frais, à l'abri des poussières et des mauvaises odeurs.

Éloigner le lait de l'étable aussitôt après la traite. Le tamiser de suite. Le refroidir et le maintenir au-dessous de 12°.

Ne pas utiliser le lait provenant de vaches en rut, qui sont malades, qui viennent de vêler, qui sont vieilles en lait, qui ont fait une marche exagérée.

Ces conditions à observer montrent les transformations profondes à accomplir dans les procédés en usage, les immeubles qui sont nécessaires, les laiteries à construire dans chaque ferme ou quand des coopératives seront fondées.

L'AGRICULTEUR.

Nombre de journaux bretons ont commenté ces jours derniers le passage du Message par le général S. S. Pie XII à Vichy, à l'occasion de Noël 1941, la position de l'Église face au problème des minorités nationales.

Rappelons le texte de ce passage dont nous avions, les premiers, publié une traduction officielle :

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas de place pour l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques des minorités nationales, pour l'entrave et le resserrement de leurs capacités économiques, pour la limitation ou l'abolition de leur fécondité naturelle.

« Plus consciencieusement, l'autorité compétente de l'Etat respecte les droits des minorités, plus sûrement et plus efficacement elle peut exiger de leurs membres l'accomplissement loyal des devoirs civiques communs aux autres citoyens.

« L'importance de ce document a été soulignée par la Bretagne où M. Fouéré écrit :

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Nos lecteurs auront sans doute remarqué avec quelle netteté S. S. Pie XII s'est prononcé sur un sujet qui, en Bretagne, nous tient particulièrement à cœur, celui du respect des particularités culturelles, linguistiques et économiques des minorités nationales. »

Il souligne également l'appui important que ce document apporte à notre cause.

La Peccolite Guepardaise a longuement commenté, de son côté, le message papal. L'article d'Aubin Trézelan serait à citer en entier, malgré les quelques réserves que nous aurions à formuler, nous nationalistes bretons, sur certains passages.

La façon dont Aubin Trézelan affirme l'existence du « problème breton » recueillera tous les suffrages :

« A moins de faire preuve d'un parti-pris involontaire d'une ignorance crasse de l'histoire, il est impossible de nier que le problème breton existe. »

Aucun homme de bonne foi ne peut le nier. Il existe depuis la violation totale, en 1790, du traité de libre annexion de 1532, qui liait pour toujours, sous des conditions nettement

spécifiées et acceptées de part et d'autre, la Bretagne à la France. »

Surtout une énumération de nos griefs les plus connus contre la politique Jacobine de la France.

M. Aubin Trézelan espère « encore un peu en Vichy ». Du moins le dit-il.

« La nouvelle Constitution et la réorganisation de la France en provinces seront faites, nous pouvons le croire, un état de choses intolérable. La cause de la Bretagne se confond d'ailleurs avec celle de tous les petits peuples qui luttent pour que l'on respecte leur personnalité culturelle et morale, ainsi que leurs intérêts économiques et sociaux.

« Le problème breton n'est donc pas un problème isolé.

« Ce problème, l'Église, par la voix de son Chef suprême, vient de nous en présenter à la fois l'aspect véritable et la solution équitable.

« Le Saint Père dit que leur devoir aux dirigeants de tous les États et de tous les Empires, relativement aux minorités ethniques. Aucun État ne saurait être plus clair et plus formel, ni mieux s'appliquer au cas de la Bretagne qui, dans le cadre de la France, demande qu'il soit fait droit à ses légitimes revendications.

« C'est grâce à ses droits respectés que la Bretagne pourra mieux encore

pratique demain tous ses devoirs et rester la première des provinces de France. Elle mérite à coup sûr un traitement plus équitable.

« Ou donc le précepte divin : « Croissez et multipliez », fut-il mieux observé ?

« L'un de nos confrères, rappelant que cinquante pour cent des prix Coganec sont distribués chaque année dans des familles bretonnes, citait la petite commune de Trégué, où, en vingt ans, la population a augmenté de 27 pour 100 par un excédent de 241 naissances sur les décès.

« Combien ils ont raison, ceux qui proclament que la Bretagne est un réservoir de richesses de tous ordres, matérielles, spirituelles, humaines, la terre des antiques vertus d'où jaillissent les plus beaux exemples. »

« Qui mais ! Les catholiques du gouvernement de Vichy comprendront-ils ?

« Peuvent-ils comprendre ces gens qui sont du reste plus galiciens que sincèrement catholiques et dont le chauvinisme effarant ne peut avoir aucun rapport avec l'esprit chrétien ?

« Trop de Français qui se disent catholiques continuent à faire de la France « la quatrième personne de la Sainte Trinité ». Et trop de pasteurs les entretiennent en de fastueuses réveries.

MAYEN KOZ.

Vous connaissez sans doute, chers lecteurs de L'H. B. la « dernière » de ces messieurs de la « dernière » Nationale. En pleine de révolution sportive, ils ont trouvé le moyen d'arriver à la L. O. F. A. (Ligue de l'Ouest de Football-Association) une bonne partie des territoires qu'elle gérait avec sagesse depuis vingt-deux ans. Ce à quoi, vous ne voyez de prime abord aucun inconvénient. L'occasion était même excellente de remplacer logiquement cette bonne Ligue de l'Ouest par une Ligue de Bretagne.

C'était simple, logique, normal.

Or, ces messieurs, Borotra en tête, ne sont pas des simples, ni simples, ni logiques, ni « normaux ». Ils ont réduit la Ligue de Bretagne aux quatre départements placés sous « l'autorité » du triste et célèbre M. François. Quant à la Loire-Inférieure, elle a été rattachée au Comité d'Anjou.

Bref, le petit jeu continue...

Le petit jeu des déclarations solennelles et de la main dans le dos, tandis que l'on remet toujours à plus tard, quand les circonstances le permettent, la réalisation des promesses faites à la Bretagne et que l'on s'aperçoit avec persévérance diabolique l'unité de cette même Bretagne.

Car c'est de CELA qu'il s'agit, uniquement de CELA : de saboter l'UNITÉ BRETONNE.

Ces gens de Paris ou de Vichy, qu'ils s'appellent Borotra ou Carcopino, n'ont qu'une faiblesse : celle de vouloir la Bretagne leur échapper. Alors ils ont fait de la politique anti-bretonne, tout simplement et l'on perdrait son temps à vouloir « éclairer la lanterne » de ces personnages dont la mauvaise foi est évidente.

Nous devons écrire que cela ne va pas tout seul.

Tous nos confrères spécialisés de Bretagne, sans un légal occupé d'ailleurs une fonction officielle, ont pris le Comité de l'É. O. F. A. à leur compte de bons Bretons, a fait connaître qu'il n'était pas content.

Vaines protestations.

Et éphémères.

Comités, clubs et journalistes se laisseront sans doute « enrôler » suivant leur habitude. Alors qu'ils devraient saboter à leur tour ce sabotage de la Bretagne qu'est M. Borotra. Nous contraindrons la L. O. F. A. à organiser la solidarité sportive des cinq départements de Bretagne, s'organiser en conséquence, menacer de rompre avec la F. E. F. A. et avec le Comité d'Anjou, si son point de vue n'est pas accepté. M. Levocher et ses collaborateurs auront-ils ce courage ? Ils savent qu'ils ne peuvent compter sur toutes les sociétés de Bretagne, sur toute la presse de Bretagne, sur l'opinion bretonne, justament échauffée une fois de plus.

Us peuvent affirmer à M. Borotra que les Bretons ont jugé à ses actes, que sa « Révolution sportive » n'a aucun crédit ici, que seuls disent du bien de M. Borotra ceux qui sont payés, pour célébrer la gloire et les

« Un homme de bonne foi ne peut le nier. Il existe depuis la violation totale, en 1790, du traité de libre annexion de 1532, qui liait pour toujours, sous des conditions nettement

« Nos lecteurs auront sans doute remarqué avec quelle netteté S. S. Pie XII s'est prononcé sur un sujet qui, en Bretagne, nous tient particulièrement à cœur, celui du respect des particularités culturelles, linguistiques et économiques des minorités nationales. »

Il souligne également l'appui important que ce document apporte à notre cause.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Nos lecteurs auront sans doute remarqué avec quelle netteté S. S. Pie XII s'est prononcé sur un sujet qui, en Bretagne, nous tient particulièrement à cœur, celui du respect des particularités culturelles, linguistiques et économiques des minorités nationales. »

Il souligne également l'appui important que ce document apporte à notre cause.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

LA PRESSE ET LA QUESTION BRETONNE

Le Pape et le problème des minorités nationales

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

En bon modéré, M. Fouéré prend soin de revendiquer « dans le cadre de la France ».

Bien sûr... Mais nous avons en plus de M. Fouéré la précaution d'envisager éventuellement qu'il existe un « cadre » ne tiendrait pas le coup. Et les plus modérés, voudront bien reconnaître que notre scepticisme à l'égard de Vichy est largement justifié.

« Les paroles du Saint Père ne peuvent être plus formelles. Aux dirigeants de tous les États du monde elles dictent leur éternel devoir. Le souci bien compris du développement spirituel et de la prospérité matérielle des populations diverses qu'ils ont à gouverner, leur commande de favoriser leurs langues particulières, de respecter leurs droits culturels, d'assurer en toute équité leur assise économique et sociale. Ne cessons pas la folie même du mouvement breton, la raison de ses efforts et de notre constante préoccupation, lorsque nous réclamons qu'il soit fait droit, dans le cadre de la race, à nos revendications les plus légitimes ? »

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

KONAN - 41

Ar Yez hag ar Vro

Calendrier de la semaine

- 12. - Octave de saint Vincent Ferrier (Propre de Vannes).
13. - La Blen. Françoise de Quercen, calvairienne, xviii siècle.
14. - Saint Donan, abbé, disciple de saint Briec, vii siècle. Patron d'Esquibien et de St-Donan.
15. - Canonisation de saint Guillaume, évêque de St-Brieuc.
16. - Saint Patern, évêque de Vannes, vii siècle, invoqué contre la sécheresse. Patron de Bais, de Louvigné, de St-Pern, d'une paroisse de Vannes. Nombreuses chapelles.
17. - Saint Anicet.
18. - Saint Seubillon, abbé.
Nouvelle lune le 15.

EPHEMERIDES

- 12. - 1365. - Traité de Guérande, par lequel Jeanne de Penthièvre reconnaît Jean IV de Montfort comme duc de Bretagne.
13. - 1203. - Arthur de Bretagne est tué par Jean-sans-Terre.
14. - 1852. - Première représentation de « Galathée », de Victor Massé.
15. - 1518. - Vingt-quatre clochers sont fondroyés entre Landerneau et St-Pol.
16. - 1662. - Naissance de Pléac du Timeur, évêque de Quimper, 1755. - Naissance à Lamballe de Micault de la Vieuville.
17. - 1759. - Mort du littérateur Dupont du Tertre.
1780. - Le comte de Guichen est vainqueur au combat naval de la Dominique.
18. - 1696. - Mort de Mme de Sévigné, la douce marquise à qui plaisait tant les pendaisons de Bretons.
1885. - Mort de l'écrivain François Le Goff.

RAD O BRETONNE

- Rennes-Bretagne (288 mètres)
MARDI 14 AVRIL
19 h. 15. - La merveilleuse aventure des Celtes. « Vers les îles brumeuses du Nord ». « Les Goldels ». Evocation historique par R.-Y. Greston, avec le concours des Comédiens de Rennes-Bretagne, arrangement musical d'André Vallée, l'orchestre de la Station sous la direction de M. Henderick.
19 h. 35. - Le quart d'heure d'O lo lé. (émission enfantine). Réalisation de Pol Ardent et d'Herri Caoussin, avec le concours des « Bleizhi Roazhon » et de la Grande Sœur Anna.
19 h. 50. - Dits et balades de Haute-Bretagne, par Mathau des Galimènes.
19 h. 55. - Causerie agricole hebdomadaire, par Baillargé (Agron).
SAMEDI 18 AVRIL
19 h. 15. - Les Cercles Celtiques de Bretagne (concert folklorique par

LA POLITIQUE DES PETITS COPAINS

Le sprat de Douarnenez excellente affaire pour les « gros amis » du Nord

MM. Altazin et Fouessant cherchent-ils de graves incidents en Bretagne ?
Tout le laisse supposer.
Il existe une si grande différence de prix de vente entre le sprat breton et le sprat du Nord, que nous ne pouvons laisser passer sous silence ce nouveau scandale après tant d'autres.
Voici quelques détails :

9 FRANCS LE SPRAT BRETON
Le sprat breton pêché avec des filets de drève est d'une taille uniforme ; et d'une grosseur qu'il est rare de trouver ailleurs, faisant au maximum 70 au kilo. Ce poisson de qualité rare et très comestible est vendu départ de Douarnenez 9 francs le kilo après avoir passé plusieurs jours en saumure et avoir été arrimé un à un dans les caisses et pressé.
MAIS 14 Fr. 90 LE SPRAT DU NORD
Le sprat du Nord pêché avec des engins qu'on appelle diable, (forme de bonnet de nuit) est très mélangé, il comporte toutes sortes de moules, c'est-à-dire qu'il est de différentes tailles. Son poids est de 80 à 200 au kilo.
Après avoir séjourné quelques dizaines d'heures sur les quais, il est expédié, après autorisation de MM. Altazin et Fouessant, à 14 h. 90 le kilo.
Pourquoi cette grande différence de prix de vente, alors que les prix d'achat sont les mêmes sur tout le littoral ?
Espérons tout de même que les

Les résultats de la politique dite de « Ravitaillement » Va-t-on manquer de vin au pays d'Ancenis et de Vallet ?

Toute la région vinicole d'Ancenis et de Vallet est, à l'heure actuelle, en pleine effervescence par suite de la politique absurde suivie par le Ravitaillement général. On se demande vraiment si ce n'est pas volontairement que ces Messieurs du Comité des Vins s'ingénient à multiplier les mesures vexatoires pour aggraver les difficultés actuelles. Qu'on en juge en effet : une loi du 13 septembre 1941 autorisait la consommation des « vins à appellation contrôlée », titrant environ 9° pour le muscadet et 8° 1/2 pour le rosé. La chopine revenait à 3 francs ce qui n'est déjà pas mal. Or, tenez-vous bien, une nouvelle loi du 8 janvier 1942 interdit dorénavant la consommation de ces vins et les bloque dans les celliers ; seule est autorisée la mise en vente des vins à « super-appellation », titrant 9° 5. Le résultat, il est bien simple : des tonnes de vin vont se perdre dans les celliers si d'ici quinze jours, il n'est pas livré à la consommation car, vu sa faible teneur en alcool, il n'est pas transpor-

Le « ripertoire » de M. Lepeer ne prend pas sur les paysans de Montauban

C'est bien comme nous avions l'honneur de le dire la semaine dernière, M. Lepeer, maire démissionnaire de Paramé, nommé par M. Ripert agent administratif pour le canton de Montauban s'ingénie à escamoter l'affaire des balances truquées.
Il s'en est allé trouver les plaignants et s'est efforcé de leur prouver que les balances n'existaient pas, que les honnêtes commerçants étaient les victimes d'une cabale suspecte. Avec des trémoins dans la voix, M. Lepeer, Français naturalisé, s'est cru autorisé à parler de la mission de la « France immortelle », et du devoir qui incombait aux paysans d'accepter pour pain bénit les calembredaines des fonctionnaires vichystois.
Or, M. Lepeer, à ce petit jeu, ne gagne pas son aivoine. Son « ripertoire » n'a absolument aucun succès à Montauban où les paysans bretons sont déjà excédés par les manières de faire de ce « hors venu ».

L'opinion des autres

L'administration française est la grande coupable

Nous lisons dans « Le Palmoplain », sous la signature de Ch. Martel :
Au début de la récolte, l'on a imposé aux cultivateurs des livraisons d'orge et d'avoine parfois supérieures à ce qu'ils récoltaient. Certains durent emprunter à d'autres ce qui leur manquait ; ils ont fait l'échange contre du blé. Voyant plus tard qu'ils avaient pour la nourriture des bêtes, c'est le blé, ce blé précieux qui nous manque actuellement, qui a été employé.
A qui la faute sinon aux incapables, aux ignorants chargés des réquisitions ?
L'hiver dernier, le ruisseau était plus cher que la pomme de terre. Résultat : les humains mangèrent du ruisseau pour ne pas crever de faim ; les bêtes mangèrent les pommes de terre.
Je n'ai pas l'intention de me faire le défenseur du paysan qui refuse de livrer son blé, car j'estime que c'est un criminel, mais un sentiment de justice m'oblige à dire que la véritable coupable, la grande coupable, c'est cette bougresse d'Administration qui, elle, se moque de tout, de l'abondance comme de la disette, qui taille, qui rogne sans même se demander si ce qu'elle fait est logique.
Je ne sais pas si nous en sortirons d'ici la prochaine récolte, mais ce que je sais bien, ce dont je suis sûr, c'est que l'année prochaine l'Administration avec un « and » agra aussi bêtement que cette année et que les années précédentes, et ça, voyez-vous, c'est ce qu'il y a de plus navrant.

« ENE AL LINENNOU » (L'AME DES LIGNES)

Texte et illustrations de XAVIER DE LANGLAIS
L'édition de cet ouvrage illustré de 75 bois gravés, impression en deux couleurs, comprendra :
60 exemplaires sur Velin pur fil Lafuma, dont 10 exemplaires d'auteur numérotés en lettres de A à J et 50 exemplaires numérotés de 1 à 50.
240 exemplaires sur Alfax-Navarre, dont 10 exemplaires d'auteur numérotés en chiffres romains de I à X, 200 exemplaires numérotés de 51 à 250 et 30 exemplaires hors commerce, numérotés de XI à XL.
L'ex. sur Velin pur fil Lafuma : 135 fr. - L'ex. sur Alfax-Navarre : 85 fr.
Ces prix s'entendent paiement de la souscription et doivent être majorés de 5 f. pour les paiements à la livraison.
Le texte breton de ENE AL LINENNOU sera accompagné en fin d'ouvrage d'une version française sur feuille à part.
Adressez les souscriptions à SKRIDOU BREIZH, 35, rue Traverso, BREST (C. C. Rennes 43716) ou à toute autre librairie bretonne.



STERENN Textes moyens-bretons

C'est toujours avec une pointe d'émotion que je me penche sur les témoignages de l'ancienne littérature bretonne. C'est, qu'en effet, ces témoignages sont rares. Alors, quand un clerc inconnu note, en marge d'un manuscrit, datant de l'an de grâce 1350 :
Panesen... hamezou d'am maren... ces panais dont notre homme dira me semblent avoir un goût exquis, comme est délicieux l'aveu du même, et qui n'a pas besoin d'être traduit :
Me amens un amorie iolite, indan an del me guelas.
Mais qui donc nous dira le pourquoi de la rareté des textes anciens en langue bretonne ? Car, enfin, les lettres ne manquaient pas au pays des ducs, et les 3.602 vers allitérés, et d'une prosodie rigoureuse, du « Mironer de la Mort », par exemple, ne sont pas un phénomène de création spontanée, mais prouvent, comme, encore, « Le Grand Mystère de Jésus », l'existence d'une école poétique florissante qui s'exprimait en breton.
Car croit-on que se fabriquaient, sans métier, des vers tels que ceux-ci, parmi tant d'autres, rimés, rythmés et allitérés ?
En Maru, en Barn, en Ifarn yen, prides en nap den, ha na éno, Ha napret nep lech ne pech, gal lae, quat da spy en ty Doe.
Autrement dit : « A la mort, au jugement, à l'enfer froid, pense, fils de l'homme ! Et jamais, nulle part, tu ne pecheras, en mettant ton espoir dans la maison de Dieu. »
Ces lettres n'avaient-ils pas de contact avec les imprimeurs ou les copieurs de manuscrits ? Ou tiraient-ils leurs ouvrages à tellement peu d'exemplaires, que tous ceux-ci se sont perdus ?
Les Gallois ont été plus chanceux ou plus pratiques, qui ont su conserver à la postérité les chefs-d'œuvre de leurs bardes...
Les revues savantes et des éditions annotées nous ont restitué l'essentiel des textes écrits en moyen-breton, c'est-à-dire de la fin du xii siècle jusqu'en l'an 1600. Mais ces publications, rares, déjà, et dispersées, ne

LES BONNES BLAGUES DE M. FRANCOUE

PAS DE BEURRE A RENNES pour les fêtes de Pâques !

M. Francoüe (deu Toulouzeu) pour se faire féliciter par les Parisiens et les Vichystois a privé les Rennais de beurre à l'occasion des fêtes de Pâques.
L'opération n'a pas été goûtée des braves gens de Rennes et « Le Nouvelliste de Bretagne », du 6 avril, il dit en termes excellents au bon M. Francoüe et à ses Intendants :
Il ne semble pas possible, écrit « Le Nouvelliste », que cette expédition supplémentaire de beurre vers Paris et en banlieue, ait épuisé les disponibilités du Service du Ravitaillement. Comment, dès lors, expliquer que ceux-ci n'aient pu, samedi, répartir chez les détaillants de Rennes les rations de beurre hebdomadaires.
Dans la plupart des quartiers de Rennes, sinon dans tous, les ménagères se sont entendues dire samedi matin que le beurre manquait totalement.
La capitale de la Bretagne n'ayant pas la moindre motte de beurre à la veille de Pâques, c'est sans doute, un fait unique dans son histoire, depuis qu'il y a des vaches bretonnes et que l'on fait de leur lait ce beurre exquis que nous exportons largement, mais que nous apprécions mieux que qu'onque.
Les Bretons sans poison ! Les Rennais sans beurre !... Ceux qui ont pris en charge notre subsistance quotidienne doivent mesurer la grandeur de tels sacrifices... et faire l'impossible pour en atténuer la fréquence.
Notre confrère dit cela avec une exquisite politesse. Mais il n'en exprime pas moins la juste colère du peuple rennais contre l'abusant personnage qu'on lui a imposé comme préfet.

NÉCROLOGIE

M. Auguste Cattelliot

Nos amis Augustin et Joseph Cattelliot viennent d'avoir la douleur de perdre leur vénérable père, arrivé au bel âge de 82 ans.
C'est une bonne vieille figure de Rennes qui disparaît ; M. Auguste Cattelliot était le « Rennais-type », pieux, discret, vif aussi et même onéreux (on ne connaît pas les Rennais !) Sa maison était un vrai musée et il était lui-même un « Vieux-Rennes » vivant — si j'ose m'exprimer ainsi — qu'on consultait toujours avec plaisir.
Je me souviens des bonnes soirées, sous la lampe à pétrole, il y a quinze ans, quand nous nous lançâmes — et pas pour rire, on le sait ! — dans le Mouvement breton. M. Cattelliot nous affirmait dans nos convictions sans le savoir et peut-être sans le vouloir. Je lui suis particulièrement reconnaissant, car c'est lui qui m'a révélé la collection d'aquarelles unique en son genre sur notre bonne capitale et il ne tarissait pas de souvenirs sur elle.
Nos amis peuvent dire qu'ils sont venus au Nationalisme Breton par la tradition orale transmise par leur père.
Je me suis trouvé juste à point pour leur dire que rien n'était fini et que le combat pour la libération de la Bretagne reprenait, comme au temps de la bonne Duchesse.
C'est dire que je partage leur peine et avec moi, certainement, la participation tous les Nationalistes Bretons qui ont eu la bonne fortune de connaître M. Cattelliot ou de combattre avec ses fils dans les rangs du P. N. B.
Th. JUSSET.

BRETONS ÉMIGRÉS

Trois peintres bretons
Trois peintres bretons exposent à la Librairie Celtique, 108 bis, rue de Rennes, à deux pas de nos bureaux qui deviennent ainsi le centre naturel de l'activité bretonne à Paris. C'est pourquoi le devoir de tout Breton, doublement exilé à Villejuif ou à Montmartre, est de venir prendre « l'air du pays » en descendant la rue de Rennes...
Parmi les in-octavo, il manquait les peintres. C'est maintenant chose faite. Un très jeune, Loton, et deux anciens, toujours jeunes, Le Forestier et Jubier, ont accroché leurs toiles entre « l'Histoire de Bretagne » et la « Vie des Saints ». On remarquera notamment une « vieille Bretonne » due au talent de Jubier, dont on sentira immédiatement l'éminente beauté ; il y a là du très grand art.
Nous souhaitons que la Librairie Celtique poursuive ce premier essai, particulièrement heureux.

Librairie celtique paris
S.A.R.L. au capital de 50.000 Rég. Com. Seine 285.213 B
108 bis, rue de Rennes VI^e Littré 54.08

TOUS LES BRETONS LISENT GALERIE LE REVEIL BRETON
Organe des Compagnons de Merlu Organe d'Unvaniez Arvez
Conservé à la Haute-Bretagne Bretagne et Bretons émigrés
Folklore — Histoire Histoire — Langue bretonne
Parlers populaires — Arts Economie politique — Beaux-Arts
Abonnement global : 15 francs par an.
Direction et Administration : VITRE, 46, rue Poterie
Compte courant postal Jean CHOLRAU 435 RENNES

Librairie de Bretagne
17, quai Chateaubriand, RENNES
TOUS LES LIVRES BRETONS
PAPETERIE — LIBRAIRIE GÉNÉRALE

EN BREF...
LORIENT. — Le Conseil municipal de Lorient a adopté un vœu demandant au Gouvernement de prendre toutes mesures tendant à faire supporter par l'ensemble du pays la totalité et non une fraction des charges occasionnées par la guerre.
LANDERNAU. — M. J.-L. Rolland a été suspendu de ses fonctions de maire et de conseiller municipal de Landerneau. Il est remplacé provisoirement par M. Le Rest.
FOUGÈRES. — La statue équestre du général de La Ribouisière ira, paraît-il, bientôt à la fonte, ce qui ne se justifie guère, le monument n'ayant rien d'un « navet ».
LA TRINITÉ-SUR-MER. — M. André Bourgeois, conseiller municipal, a été déclaré commissaire d'office pour « déclarations de nature à contrevenir l'œuvre de Renouveau Nationale ».
Une conférence sur J.-P. Calloc'h à SAINT-BRIEUC
M. René Daniel, inspecteur des mairies, a fait une conférence très applaudie sur J.-P. Calloc'h, député à la Maison de la Culture Bretonne.